

BURKINA FASO



**MINISTRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES
BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

**CONFERENCE D'ADOPTION DU PACTE MONDIAL POUR
DES MIGRATIONS SURES ORDONNEES ET REGULIERES**

Marrakech, 10-11 décembre 2018

**PROJET DE DECLARATION DE MONSIEUR PAUL ROBERT
TIENDREBEOGO, MINISTRE DE L'INTEGRATION
AFRICAINNE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

Vérifier au prononcé

Monsieur le président,

Distingués participants,

Je voudrais, au nom de ma délégation, exprimer notre profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, au Gouvernement et au peuple frère du Royaume du Maroc pour leur accueil chaleureux, ainsi que pour les excellentes facilités dont nous bénéficions depuis notre arrivée en terre hospitalière marocaine et surtout dans cette chaleureuse ville de Marrakech.

Je voudrais également féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et l'ensemble de l'Organisation, pour la coordination du processus de négociation qui a abouti au Pacte mondial sur des migrations sûres, ordonnées et régulières qui nous réunit ici aujourd'hui.

Monsieur le Président,

La présente conférence intervient dans un contexte marqué par une crise migratoire sans précédent.

C'est pourquoi le Burkina Faso, qui a pris activement part aux négociations, salue le consensus auquel nous sommes parvenus autour de ce Pacte, dont la mise en œuvre constituerait une avancée significative pour une gestion plus efficace et plus humaine de la migration, en adéquation avec la délicate question de la souveraineté des Etats et celle du respect des droits fondamentaux des migrants.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso souhaite cependant qu'au-delà des mots, le « visage humanisant » que le Pacte veut donner à la migration soit traduit en actes concrets dans le but de protéger davantage les migrants et d'assouplir leurs nombreuses souffrances tout au long de leurs parcours. Ce serait une nouvelle manifestation de cette solidarité internationale, qui doit toujours être au cœur de l'action des Nations unies, notre organisation commune.

Pays d'origine, de transit et de destination, le Burkina Faso, qui assure par ailleurs la présidence du Processus de Rabat depuis la 5^{ème} Conférence ministérielle, tenue le 02 mai 2018, ici même à Marrakech, s'inscrira dans cette dynamique collective.

Parce que la migration est une source de richesses et un vecteur de développement, aussi bien pour le migrant que pour les pays d'origine et de destination, nous appelons à une mutualisation et à une coordination des efforts, pour mieux en exploiter le dividende, en particulier dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Ayant tous reconnu que le caractère endogène et exogène des causes profondes de la migration irrégulière contribue à rendre davantage la question très complexe dans un monde globalisé, nous devons renforcer la coopération internationale pour éradiquer celles-ci, dans un esprit bien compris de partenariat, conformément à la philosophie du Pacte.

Distingués délégués

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes convaincus que ce Pacte, cadre de gouvernance de la migration, constitue un moyen efficace de protection des

migrants et de garantie de leurs droits, qu'il facilitera une mobilité humaine profitable à tous, et réduira le phénomène de la migration irrégulière, avec ses risques et ses multiples drames humains insoutenables dont nous sommes régulièrement témoins.

Monsieur le Président,

Près de dix millions de Burkinabè vivent à l'extérieur, dont la majorité en Afrique de l'Ouest.

C'est pourquoi, mon pays a fait de la question de la migration un axe important de ses politiques et programmes de développement. Ce qui justifie la prise en compte des Burkinabè de l'extérieur dans le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020, leur reconnaissance comme acteurs majeurs du développement national, réaffirmée en juillet dernier lors du premier Forum national de la diaspora après la création d'un département ministériel à eux dédié, et par l'adoption, le 8 février 2017, de la Stratégie Nationale de Migration. Cette stratégie est un cadre politique de référence et un instrument de coopération à la

disposition de tous les acteurs intervenant dans le domaine de la migration.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, permettez-moi de réitérer la nécessité de traduire nos paroles et nos engagements en actes. Nous le devons d'abord à ces milliers de jeunes, de femmes et d'enfants qui, en quête légitime d'un mieux-être, risquent leurs vies dans le désert ou dans les océans.

Nous le devons ensuite à nous-mêmes et à nos propres pays, afin que la migration et les migrants deviennent de véritables facteurs et acteurs de prospérité, de rapprochement des peuples et, non de divisions et de tensions sociales, aussi bien à l'intérieur des Etats qu'entre Etats et régions. C'est à ce prix que nous pourrions ensemble édifier un monde solidaire et prospère, qui ne laisse personne de côté.

Les mouvements de populations sont un phénomène universel historique, que personne ni rien ne peut arrêter ; et la quête du

bien-être et d'un mieux-être est une aspiration naturelle et légitime, mieux, elle est un droit fondamental de l'homme.

Alors, à l'aune de ces vérités, écrivons ensemble ici, avec la volonté politique nécessaire, cette nouvelle page de l'histoire des migrations que nous fait tourner le Pacte mondial.

Je vous remercie !